

Rapport D'un Atelier Regional De Trois Jours Sur Les Conflits Et La Gouvernance De La Securite En Afrique De L'ouest



MONOGRAPH SERIES, NO. 22

2014

**RAPPORT D'UN ATELIER REGIONAL DE TROIS JOURS SUR LES CONFLITS
 ET LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE EN AFRIQUE DE L'OUEST
 ORGANISE PAR LA FONDATION CLEEN EN COLLABORATION AVEC
 L'ALLIANCE GLOBAL D'ALTUS, HOTEL CHELSEA, DISTRICT COMMERCIAL
 CENTRAL, ABUJA, 14-16, JANVIER 2014**

Table des Matières

Résumé synoptique.....	4
RAPPORT D'UN ATELIER REGIONAL DE TROIS JOURS SUR LES CONFLITS ET LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE EN AFRIQUE DE L'OUEST	5
INTRODUCTION.....	5
1er JOUR	5
SEANCE D'OUVERTURE.....	5
Remarques liminaires.....	5
Discours d'ouverture.....	6
Discours du Représentant régional de la Fondation Ford pour l'Afrique de l'Ouest, Mr Innocent Chukwuma.....	7
Discours du Commissaire de la CEDEAO en charge des Affaires politiques, Mme Salamatou Hussaini Suleiman	7
Discours de Ramadan Fabrice du DCAF.....	8
PREMIERE SEANCE: DEBAT EN PANEL SUR LES EXPERIENCES NATIONALES EN MATIERE DE CONFLITS: LES CAS DU BURKINA FASO ET DU GHANA	9
Burkina Faso	9
Ghana.....	11
Observations/ Questions.....	11
Réponses.....	12
DEUXIEME SEANCE	13
Libéria.....	14
Sierra Léone	15
Observations/Questions.....	16
Réponses.....	17
TROISIEME SEANCE.....	18
Nigeria.....	18

République du Niger	19
Observation/Questions	20
Réponses.....	21
DEUXIEME JOUR: PRESENTATION DES CONCLUSIONS DES RECHERCHES SUR LES SEPT PAYS FOC AUX.....	22
PREMIERE SEANCE.....	22
Ghana.....	22
Libéria.....	24
Burkina Faso	25
DEUXIEME SEANCE	26
Sierra Léone	26
Mali.....	27
Niger	28
Nigeria.....	29
Observations/Questions.....	30
TROISIEME SEANCE.....	31
La réponse de la CEDEAO aux conflits dans la sous région	31
Observations/Questions.....	33
Réponse.....	34
TROISIEME JOUR	34
Débats: Prof. Alemika, Dr. Abdul Raufu Mustapha (ont conduit le débat), Kemi Okenyodo	40
Mots de clôture	41
Prospectives d'avenir.....	41

Résumé synoptique

Une conférence régionale de trois jours sur les conflits et la gouvernance de la sécurité en Afrique de l'Ouest a été organisée du 14 au 16 janvier 2014 sur le sol d'Abuja, Nigeria. L'événement a été organisé par l'Alliance Globale Altus et la Fondation CLEEN moyennant l'appui de la Fondation Ford. La conférence avait des participants tirés des groupes de la société civile, des ONG, des agences de sécurité, de la police, des intellectuels et de la presse du Nigeria, du Ghana, de la Sierra Léone, du Libéria, du Burkina Faso, du Niger et du Mali.

La conférence a présenté des études académiques et des analyses sur l'état de la gouvernance de la sécurité dans chaque pays avec un accent particulier sur la gouvernance de la sécurité, son impacte sur les situations de conflit, les leçons apprises et ce qui peut être fait pour améliorer la gouvernance de la sécurité. Les conclusions présentées sont contenues dans un livre libellé *Les Conflits et la Gouvernance de la Sécurité en Afrique de l'Ouest*, édité par Dr Abdul Raufu Mustapha et placé dans le sac de conférence de chaque participant. Les présentations ont été réalisées par les chercheurs qui ont conduit les études dans chacun des pays.

La conférence a identifié les voies et moyens de contrôler les conflits dans la région tout en veillant à ce que la gouvernance stratégique soit le paramètre pour une sécurité efficace. Les participants sont tombés d'accord sur les 13 recommandations qui constitueraient le corpus de guide de la bonne pratique pour régir le déploiement du personnel de la sécurité dans les zones de conflits violents en Afrique de l'Ouest.

RAPPORT D'UNE ATELIER DE TROIS JOURS SUR LES CONFLITS ET LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE EN AFRIQUE DE L'OUEST

INTRODUCTION

La Fondation CLEEN a organisé en collaboration avec l'Alliance Global Altus un Atelier régional sur les Conflits et la Gouvernance de la Sécurité en Afrique de l'Ouest du 14 au 16 janvier 2014 à l'Hôtel Chelsea, District Commercial Central, Abuja, Nigeria.

La réunion a été convoquée pour débattre une étude qui avait été réalisée sur le rôle du personnel de sécurité dans les situations de conflit mettant ainsi à essai l'hypothèse selon laquelle le personnel de sécurité aggrave toujours les situations de conflit. L'étude a été menée dans sept (7) pays de l'Afrique de l'Ouest lesquels sont le Niger, le Burkina Faso, le Libéria, la Sierra Léone, le Mali, le Nigeria et le Ghana.

L'Atelier qui a tiré des participants venus des groupes de la société civile, des ONG, des agences de sécurité, de la police, du monde intellectuel, du media des pays qui ont été étudiés, a également identifié les voies et moyens de contrôler les conflits dans la région tout en veillant à ce que la gouvernance stratégique soit adoptée comme un paramètre pour assurer une sécurité efficace.

PREMIER JOUR

SEANCE D'OUVERTURE

Mots d'ouverture

L'Atelier a commence avec une allocution d'ouverture du Président, Conseil d'Administration de la Fondation CLEEN, le Prof Etannibi Alemika, qui a remercié les participants de leur présence à l'atelier. Il a mis en exergue les raisons pour la tenue de l'atelier qui était de se pencher sur l'adoption des recommandations et les conclusions

de la recherche basée sur les particularités des conflits dans les sept pays de l'Afrique de l'Ouest. Le Professeur Alemika a invité les participants à ne pas se laisser gêner par les processus extensifs avant de parler. Il a fait comprendre que l'Alliance Global d'Altus est une organisation mondiale avec une présence dans cinq (5) continents, la Fondation CLEEN étant sa représentante en Afrique. Il a aussi reconnu la présence du chercheur principal de l'étude, le Dr. Abdul Raufu Mustapha de l'Université Oxford. Le Président du Conseil d'Administration de la Fondation CLEEN s'excusé du fait que toutes les personnes invitées n'ont pas pu assister à l'atelier à cause du fait que la date est tombée sur un jour férié, mais a rassuré les participants que le programme se poursuivraient comme prévu.

Mot de bienvenue

Le Président de l'Alliance Globale d'Altus, le Dr. Pramoda Kumar, a souhaité la bienvenue aux participants à la conférence. Représenté par la Directrice exécutive, Mme. Kemi Okenyodo, Dr. Kumar a reconnu la présence des représentants du Bureau du conseiller national en matière de Sécurité de la République fédérale du Nigeria et des autres éminentes personnalités. Il a fait comprendre que l'atelier pourvoira un aperçu approfondi sur la nature et l'étendue des conflits dans les pays étudiés et les promoteurs de ces conflits. Certaines des questions qui peuvent surgir au cours de cette activité, a-t-il déclaré le Dr. Kumar « sont entre autres Que sont les dimensions genres et le rôle des acteurs non étatiques dans les études de cas qui sont en train d'être présentés ? Quelles sont les dispositions spécifiques prises par les forces de sécurité pour les aborder ? Pourquoi pensent-ils qu'une série de mesures a réussi alors que d'autre ne l'ont pas. Et ce qui est plus important, les leçons apprises seront également débattues » Il a déclaré qu'une bonne guide de pratique serait élaboré à partir des pratiques déjà développées sur le terrain, ayant identifié des meilleures façons de contrôler les conflits dans la région, tout en veillant à ce que la gouvernance stratégique soit le paramètre d'assurance d'une sécurité efficace.

Discours du Représentant régional de la Fondation Ford, Mr Innocent Chukwuma

Le Responsable de Programme de la Fondation Ford en charge de la Promotion du Service de la Presse envers le Public, le Dr Paul Nwulu, a représenté Mr Innocent Chukwuma, qui ne pouvait pas assister à l'ouverture de l'atelier. Mr. Chukwuma a regretté le fait que l'Afrique de l'Ouest ait été caractérisée par des grands conflits entre et au sein des pays. Il a exprimé l'espoir que toutes les parties prenantes vont pouvoir travailler ensemble vis-à-vis l'objectif commun d'éliminer complètement les guerres et les conflits dans la sous région et de trouver les voies et moyens de l'intégrer dans les priorités spécifiques des pays. Il a exprimé l'engagement de la Fondation Ford vis à vis de cet objectif tout en soulignant ses activités dans le domaine de l'octroi des subventions et de la programmation conformément à cette vision stratégique. Les subventions de la Fondation Ford, a-t-il révélé, visent à la promotion de la bonne gouvernance et l'équité dans la société. Il a fait comprendre à l'assistance que lorsqu'il y a la bonne gouvernance, les incidences de la guerre dans la société seraient grandement réduites. Il a conclu que la conclusion de l'atelier de trois (3) jours serait beaucoup bénéfique pour créer une région de l'Afrique de l'Ouest qui serait beaucoup plus paisible, inclusive, vibrante et vide de conflits.

Discours du Commissaire de la CEDEAO en charge des Affaires politiques, Mme. Salamatu Hussaini Suleiman

Représenté par le Dr. Aderemi Ajibewa, le Commissaire en charge des Affaires politiques au niveau de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Mme. Salamatu Hussaini Suleiman a déclaré que la conférence n'aurait pas pu avoir lieu à un moment plus opportun qu'actuellement que l'Afrique de l'Ouest est en train de passer par des moments de crise et de problèmes de gouvernance. Elle a remarqué un accroissement dans les activités des établissements militaires privés (EMP), qui s'ils ne sont pas bien gérés, pourrait compromettre les efforts visant à la

paix et à la sécurité dans une région déjà fragile qui a subi plus d'une décennie de conflits violents et d'instabilité. Selon lui, la CEDEAO a reçu le mandat de veiller à ce que la participation des EMP dans les Etats membres, en rapport avec la prestation des services militaires et de sécurité, soit réglementée au niveau régional et intégrée afin qu'il soit plus conforme à la réalité de la région. Elle a plaidé en faveur d'une réforme consciente et calibrée du secteur de la sécurité qui vise à réduire ces forces, tout en leur inculquant les principes du contrôle démocratique et du respect des droits de l'homme.

La Commissaire en charge des Affaires politiques a souligné que les deux tiers de la population de l'Afrique de l'Ouest sont des jeunes appartenant au groupe de 20 à 25 ans d'âge, une démographie qui constitue pour la plupart les forces les plus dynamiques et les plus productives, mais un groupe d'âge qui le plus souvent est victime de la marginalisation et de manque d'opportunités. Cette réalité les rend susceptibles à la manipulation des marchands de violence et d'instabilité sans vergogne. Selon Mme Suleiman, la clé à la transformation de toutes ces dynamiques en faveur de la stabilité et du progrès réside dans les stratégies et mesures qui peuvent guider les forces de sécurité dans des situations de conflits en Afrique de l'Ouest. Elle a expliqué davantage que la CEDEAO joue le rôle de facilitateur régional dans cet entreprise et a établi un minimum de normes pour guider les Etats membres et créer de l'espace pour promouvoir la consolidation d'une participation responsable, transparente et tangible, une raison pour sa participation dans cette conférence.

Discours de Ramadan Fabrice du DCAF

Mr Ramadan Fabrice du Centre pour le Contrôle démocratique des Forces armées de Genève (CCDF) a commencé son discours en déclarant qu'alors le continent a encore beaucoup de questions à régler, l'une qui constitue une préoccupation authentique était celle de la prévention des conflits et de la gouvernance de la sécurité. Il a expliqué que le CCDF croit toujours à un secteur de sécurité responsable, efficace et efficient, en tant qu'une clé pour la promotion du développement et de la prospérité.

Il a mis un accent sur la nécessité de continuer de respecter les traités importants surtout pendant des moments difficiles. D'après lui, la population de l'Afrique de l'Ouest a démontré une résilience extrême en réduisant l'écart entre les communautés et les petites différences entre les acteurs civils et militaires. Mr Fabrice a fait remarquer que le CCDF était en train d'appuyer la CEDEAO et de travailler sur la réforme du secteur de la sécurité en fournissant un document qui pourvoira une orientation sur l'important de la gouvernance de la sécurité.

PREMIERE SEANCE: DEBAT EN PANEL SUR LE RESUME DES EXPERIENCES NATIONALES DANS LE DOMAINE DES CONFLITS – LES CAS DU BURKINA FASO ET DU GHANA

Mr. Ramadan Fabrice du CCDF a servi de modérateur de la séance.

Burkina Faso

L'équipe du Burkina Faso a compris le Conseiller technique du Ministère de la Sécurité qui est également un responsable de la police, Mr. Thomas Dakoure, le Commandant régional, le Colonel Tapsoba Bruno Omer, Marie et le Col. Tapsoba ont présenté l'exposé.

L'exposé a dit qu'en ce qui concerne la typologie, le Burkina Faso dispose de beaucoup de conflits majeurs. Il s'agit entre autres des conflits entre les agriculteurs et les pasteurs ; les différends relatifs à la chefferie traditionnelle et ceux qui ont trait aux industries extractives. La présentation révèle à combien l'Etat manifeste beaucoup d'intérêts dans les cas relatifs à la chefferie traditionnelle ce qui pose un problème, aboutissant à des affrontements au niveau de la population. Les conflits engendrés par la mine et l'exploration de l'or existe parce que l'or est en train d'être découvert dans plusieurs parties du pays. Les propriétaires de ces terres croient que l'or dans cette région leur appartient automatiquement. D'autres types de conflits sont les conflits électoraux, qui peuvent être trouvés dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Pourtant, avec tous ces types de conflits, nul n'a encore abouti à une grande violence au Burkina Faso.

Les frontières de Burkina Faso avec six pays ont conduit à des escarmouches. Celles-ci comprennent les différends entre le Burkina Faso et le Mali, les conflits avec le Niger et le Bénin, lesquels ont été réglés par la Cour internationale de Justice.

L'exposé déclare que l'Etat se sert de la prévention puisque ces conflits proviennent des questions qui étaient difficiles au début, avec des signes d'alerte précoce. Le dialogue, des débats et la médiation ont été employés à ce niveau. Les organisations de la société civile, des chefs et des dirigeants contribuent et participent au processus de la médiation à travers la négociation et des interactions entre les différentes factions pour dégager un consensus. En dernier ressort, le recours est fait à l'arbitrage et à la justice.

En ce qui concerne la participation des forces de sécurité, les exposants ont réclamé qu'il y a eu des situations où elles ont empiré ou réglé des conflits. D'habitude, ces interventions sont apportées sous un principe lequel est la subordination des autorités militaires aux autorités civiles. Les militaires ne peuvent prendre des actions qu'à l'invitation des autorités civiles. Toutefois qu'il est question de l'assistance civile, il y a de la protection et de la démobilisation chaque fois que la vie est en danger. Dans les interventions militaires, le recours à la force est progressif, ce qui veut dire que d'autres mesures ont été prises avant de recourir à la force. La présentation a reconnu le fait que parfois il y a des problèmes avec la manière dont les forces de sécurité opèrent sur le terrain. Il y a eu des rumeurs que la force a des fois été appliquée ou appliquée excessivement dans des instances où elle ne s'était pas avérée nécessaire. Il y a eu des rapports sur des situations où les armes mortelles étaient utilisées contre les civils, y compris l'arrestation des civils, et dans certains cas la tuerie des manifestants non armés. Dans de pareilles situations, certaines mesures ont été prises telles que des sanctions administratives.

Ghana

La présentation a été réalisée par le Commissaire de la Police Patrick Eden Timballah au nom du Directeur général de la Police du Ghana.

L'exposé déclare que le Ghana n'a assisté qu'à des conflits locaux, jamais avec ses voisins. L'exposant a défini le conflit et a cité les différents types de conflits qui existent au Ghana. Il s'agit des conflits politiques, religieux, des différends fonciers, des conflits tribaux/ethniques, des querelles de chefferie, des activités de « glamsey », etc. certains d'entre ces conflits ont abouti à la destruction de la sécurité. La présentation révèle que la police s'est toujours impliquée dans la gestion des conflits, mais lorsque la situation se dégrade, les militaires sont alors invités. Les instruments de gestion des conflits de l'Etat sont entre autres le recours à l'engagement, la négociation, la médiation et la facilitation.

Observations/Questions

Un participant venu du Collège nigérian de la Défense (CND) a exprimé des soucis concernant la question portant la mine illicite d'or autrement connue comme 'galamsey'. Il a fait constaté que la situation est semblable à ce qui s'obtient au Nigeria où l'on assiste aux activités extractives illicites et a demandé de savoir s'il y a assez de publicité contre ce phénomène au Ghana et l'atteinte qu'une telle situation porte à la gestion des crises.

Le Dr. Aderemi Ajibewa de la CEDEAO a constaté que le Ghana a eu des problèmes avec ses voisins tels que la Côte d'Ivoire mais que le pays a également eu une très bonne structure de sécurité sous forme du Conseil de Paix du Ghana. Il a demandé à l'exposant du Ghana d'expliquer davantage la structure.

Un Commissaire adjoint de la Police du nom Ifeoma voulait savoir à quel point la CEDEAO applique-t-elle la sanction quand elle joue le rôle de médiateur dans un différend. Cette question était basée sur la compréhension que lorsqu'il y a un conflit entre deux parties, un médiateur assure la paix et ne devrait pas chercher à répartir

des blâmes sinon de telle action peut provoquer des conflits. Elle a posé les questions de savoir : quand faut-il appliquer de la sanction et qui sont les personnes à sanctionner?

Enfin, Mr. Maximillian T. W. Diabe, Représentant du Ministre libérien de la Défense a demandé aux chercheurs du Burkina Faso s'il y a des conflits dans le système.

Réponses

Le Commissaire de Police Patrick Timbillah du Ghana a expliqué que le Ghana est le 2e pays minier après l'Afrique du Sud. Il y a des lois qui régissent l'exploitation minière au Ghana, mais les législations ne couvrent pas plusieurs domaines qui touchent le marché pour les domaines enregistrés. Il a ajouté qu'en dehors de l'exploitation minière en profondeur, il y a aussi une exploitation minière en surface. Selon la loi, un étranger ne peut pas entreprendre une exploitation minière, seul un autochtone ghanéen peut le faire, or actuellement les Ghanéens s'enregistrent et entre en partenariat avec les étrangers, surtout les Chinois pour entreprendre l'exploitation minière. Ceci engendre des conflits, mais ces conflits ont toujours été gérés principalement à cause du respect de la nation pour les signes d'alerte précoce. En conséquence, il n'a pas eu des affrontements avec la Côte d'Ivoire, puisque les conflits n'ont pas été laissés pour se dégénérer au-delà de ce qu'ils devraient l'être. Il existe bel et bien des législations qui régissent la question des réfugiés si bien que celle-ci ne pose aucunement de problème. En ce qui concerne les conflits post élections, il a fait remarqué que la Constitution ghanéenne dicte ce que le pays doit faire lorsqu'il ya un problème. L'affaire est apportée devant la Cour suprême, et avant les élections, il y a toujours des délibérations pré-élections extensives. Il a cependant admis qu'il n'y a pas eu d'affrontement physique. Il y a un respect de la loi, et voici une autre chose qui aide. Prévenir, nous croyons, vaut mieux que guérir.

En ce qui concerne les conflits autour du pétrole qui vient d'être découvert, l'exposant a fait constater que la découverte du pétrole est au large des côtes et non pas sur le

terrain des gens. Ceci est contraire à ce qui s'obtient au Nigeria où le pétrole à terre, et les terrains appartiennent aux gens et pensent qu'ils doivent en bénéficier.

Dans sa réponse aux questions relatives au Burkina Faso, le Colonel Tapsoba Omer Marie Bruno a dit que les conflits frontaliers de la nation ont joui de l'appui de la CEDEAO. Dans sa réponse à la question concernant les sanctions, il a noté que lors de la présentation, il a parlé des sanctions administratives et judiciaires. Il a expliqué que les sanctions administratives ont trait aux forces de sécurité alors que les sanctions judiciaires s'appliquent aux personnes civiles responsables des affrontements violents et à la mort qui interviennent dans le processus.

Abordant la question au sujet de la façon dont le Burkina Faso a été accusé dans le conflit et le coup d'état ivoirien, Mr Thomas Dakoure a nié l'accusation. Il a déclaré que le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont plus ou moins le même peuple et disposent de mêmes groupes ethniques qui sont liés les uns aux autres. A cause de cette interaction, il a dit qu'il y a une tendance naturelle d'avoir des conflits. S'agissant de la deuxième question concernant les coups d'état au Burkina Faso, il a dit que l'accusation était une interprétation erronée des faits. Il a déclaré qu'en 2006, une mésentente entre la police et l'armée avait abouti à un affrontement armé, que les gens avaient pensé pouvait aboutir à un coup d'état. En 2011, il a jouté, le personnel militaire manifestait dans les casernes, et cette manifestation avait compris la pillage des biens de l'Etat et à cause de ce comportement, certains commentateurs avaient dit que de telle situation pouvait également aboutir à un coup d'état. D'autres actions ont eu lieu et étaient qualifiées de coups d'état. Le chercheur a déclaré que ces différends ne faisaient pas partir des activités considérées comme conflits.

DEUXIEME SEANCE

Modérées par le Dr Paul Nwulu, les présentations portaient sur le Libéria et la Sierra Léone.

Libéria

Cette présentation a été réalisée par Mr. Cecil Griffiths, Coordonnateur du Groupe de Travail sur le Secteur de la Sécurité au Libéria. Il a fait comprendre que le Libéria était considéré comme l'un des pays les plus paisibles en Afrique jusqu'en 1979 quand il est passé par une situation de conflits majeure – "L'Émeute du Riz" au cours de laquelle des centaines de personnes avaient été tuées. Un an plus tard, le gouvernement a été renversé par les membres des Forces armées. Le Président de la République a été tué et plusieurs d'entre les ministres ont été assassinés avec des fusils par le nouveau régime pour corruption rampante, abus de pouvoir, népotisme, etc. à la fin du conflit en 2003, suite à la démission de Mr. Taylor et la signature de l'Accord compréhensif de Paix d'Accra, lequel a précédé l'inauguration d'un gouvernement de transition qui allait conduire le Libéria aux élections démocratiques en octobre 2005, le Libéria a connu des conflits de peu d'intensité aboutissant à des morts.

Certains des conflits qui ont eu lieu au Libéria après les conflits sont ceux entre le gouvernement et les motocyclistes à qui était interdit de rouler dans les routes principales, entre les musulmans et les chrétiens au sujet d'un étudiant dans la circonscription administrative de Lofa et entre les sociétés traditionnelles et les églises.

Les réactions de la police à ces conflits n'étaient pas bien gérées et cette situation a conduit à une réforme du secteur de la sécurité qui a commencé en 2004. La réforme s'était focalisée sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité et des projets de loi visant à rehausser la réforme sécuritaire. Les groupes de la société civile se sont efforcés d'influencer le processus de la réforme sécuritaire en battant des campagnes pour amener le gouvernement à travailler sur certains projets de loi.

Le chercheur a reconnu quelques défis au niveau du secteur de la sécurité, disant que le secteur de la sécurité souffre de la mauvaise gestion, du soutien logistique, des salaires bas, de l'interférence politique, parmi tant d'autres.

Sierra Léone

L'exposé de Mr Al Shek Kamara examine la question de la sécurité au cours des élections. Le Directeur général adjoint de la police nationale a fait le point du profil du pays et a expliqué le rôle de la police sierra léonaise en ce qui concerne la sécurité des élections. La police a été créée le 4 octobre 1894 et dispose d'un effectif du personnel un peu supérieur à 12.000 policiers et parmi leurs attributions on compte la mise à disposition d'un environnement sécuritaire favorable permettant à la Commission nationale électorale d'organiser des élections libres, justes et exemptes de violence. Ils ont également veillé à ce que l'état de droit et la sécurité internes dans l'Etat soient maintenus.

Il a expliqué qu'ils ont organisé 4 élections simultanément, ce qui était une tâche herculéenne. Il a listé les facteurs de menace dans les élections de 2012, y compris les tentatives par certains groupes de priver les gens avec doubles nationalités les opportunités de voter, le recours aux anciens combattants par les partis politiques pour intimider les opposants, et le refus des partis politiques de respecter les règlements portant calendrier des élections.

Dans le but de mitiger la violence, quelques stratèges ont été déployés pour entreprendre la planification de toutes les étapes des élections. Un plan stratégique et un processus qui avaient une ligne de contrôle et de responsabilité claire ont été élaborés. Il a noté une plus grande collaboration avec les organisations de la société civile et les parties prenantes alors que les partis politiques ont été encouragés à travailler ensemble avec la police et collaborer beaucoup plus efficacement. Des programmes de formation dans les domaines du média et des relations publiques étaient organisés en faveur du personnel avec une sensibilisation partout dans le pays à travers des interactions face à face et des programmes à la télévision.

La police nationale sierra léonaise a recruté des agents supplémentaires. Elle a également sollicité l'appui des autres agences de sécurité pour pourvoir la main d'œuvre requise. Une formation spécifiquement axée sur les élections a été organisée

et les militaires ont été retirés des bureaux de votes et retournés pour contrôler les commissariats de police et les installations clés utilisées pour les élections.

Al Shek a conclu que l'organisation de bonnes élections améliorera l'image du pays et que les efforts de recréation des images aussi bien que la mise à disposition de la sécurité lors des élections ne devraient pas être considérés comme étant des responsabilités exclusifs des agents de sécurité.

Observations et Questions

Catherine Weiss du Département britannique pour le Développement international (DFID) a exprimé son intérêt dans les relations entre la police sierra léonaise et les OSC dans le temps immédiat et futur et a demandé au chercheur d'expliquer le lien entre elles. Elle voulait également savoir, puis que la violence électorale pourrait être liée aux combattants, qu'est-ce qui est en train d'être fait pour transformer les combattants pour aider à assurer un Etat beaucoup plus paisible.

Parlant dans le même ordre d'idées, Alice Bala, Chef de la Composante civile de la CEDEAO a fait constater qu'un conflit ethnique majeur est à l'origine du conflit au Libéria, mais ce point n' a pas été abordé lors de la présentation. Elle a demandé si ce conflit a été réglé, surtout qu'il a été le conflit qui a provoqué les autres conflits. Elle a demandé de savoir les dispositions qui sont en train d'être prises pour gérer le conflit. Elle a cependant félicité la Sierra Léone pour la façon dont les élections de 2012 ont été organisées, surtout la restriction sur le déplacement des véhicules dans la ville ou dans l'hinterland du fait que la double inscription a été éliminée avec la situation.

Mme. Bola Olufe du Département d'Etat en charge de la Sécurité a cherché à savoir auprès du présentateur sierra léonais s'il y avait des défis auxquels il est confronté dans cette collaboration et comment ils ont été relevés. Le Dr. Aderemi Ajibewa de la CEDEAO a également dit que les gens ont besoin d'être sensibilisés au sujet de leurs droits et rôles. Comment peut-on faire pour veiller à ce que nos agents de sécurité

agissent conformément à l'éthique de leur profession et confirmer que les gens sont en train de faire ce qui est juste?

Réponse

En répondant à la question qui lui avait été posée, le Directeur général adjoint de la Police Kamara a dit que les relations entre le Groupe d'Appui aux Opérations (GAO) et la Police sierra léonaise est que le GAO fournit le soutien armé. Il a déclaré qu'il existe sept (7) de ce genre de groupes, y compris, mais non pas limité à la formation, à l'escorte et à l'intervention. La police sierra léonaise n'est pas armée, donc le GAO est invité chaque fois qu'il y a un besoin pour une intervention armée.

S'agissant de la violence électorale et des anciens combattants, il a admis que les anciens combattants étaient désarmés mais n'étaient pas bien intégrés dans la société et n'ont pas d'emploi rémunérateur et sont donc préparés pour les politiciens sans scrupule à exploiter comme ils étaient déjà formés dans l'art de l'utilisation des armes. La plupart d'entre eux avaient l'habitude d'être des enfants soldats si bien que le gouvernement travaille sur un programme de la jeunesse pour les faire embaucher et les engager.

Le communicateur a fait remarquer que les différences au niveau des idées et des points de vue sont inéluctables, surtout lorsque les gens sont d'origines différentes. Pour réduire l'effet de ceci, il a dit que la coopération avec les autres et le recours à une communication claire ont aidé à rendre à l'évidence les mésententes qui pourraient émaner quand il y a un chevauchement d'attributions. Quand même elles sont très limitées, les ressources ont été conjuguées et partagées.

Dans sa réponse, Mr. Maximillian T. W. Diabe a lui aussi dit qu'il y a eu de la paix et une initiative de réconciliation pour reconsolider certaines d'entre les questions soulevées. Il a reconnu le fait que le gouvernement est en train de travailler durement en vue de les résoudre.

THIRD SESSION

La séance a été gérée par Catherine Weiss, Conseillère en matière de gouvernance auprès du DfID au Nigeria.

Nigeria

Cette présentation a été réalisée par Freedom C. Onuoha de l'Ecole nationale de la Défense (END). L'exposé a donné un aperçu des conflits violents au Nigeria, surtout la nature et la manifestation des conflits violents depuis le retour à la démocratie en 1999. Il a cité les différents conflits religieux au Nord aussi bien que le groupe des terroristes locaux (Boko Haram) et les militants ethniques au sud-sud du pays. L'exposant est encore allé plus loin pour s'élucider sur les conflits communautaires partout dans le pays lesquels ont eu lieu à cause des différends fonciers, des points d'eau, des chefferies traditionnelles, la situation des infrastructures, des affrontements entre les éleveurs du bétail et les agriculteurs, la violence électorale et les conflits entre les autochtones et les colons.

La communication a énuméré les différentes conséquences issues des conflits violents, y compris la destruction du capital social, la destruction des relations entre les militaires et les civils, la blessure corporelle et la mort, la rupture de la vie quotidienne et le souillage de l'image de la nation.

Le Dr. Onuoha a recommandé la refonte totale du système électoral, élevant le coût pour les auteurs des conflits, la promotion de la paix, l'éducation qui aborde les facteurs derrière la violence, le renforcement du service de renseignement et de sécurité de la nation et un nettoyage des armes légères et de petits calibres (ALPC).

Appuyant la présentation d'Onuoha, le Professeur Etannibi Alemika a parlé des problèmes qui existent avec les rôles de l'État, les règles qui les régissent et comment les responsables du gouvernement devraient être pénalisés. Il a expliqué la façon dont la gouvernance influence le type de gouvernements et le comportement des citoyens.

Il a exprimé des soucis surtout à l'égard de la violence intra religieuse qu'à l'égard de la violence inter religieuse.

Parlant davantage, le Directeur général adjoint de la police nationale, Mr. Solomon Arase, a invité les participants à examiner les tendances et les modalités de la criminalité qui vont aider à la comprendre et l'aborder. Il est allé plus loin et a déclaré que pendant le régime militaire, les militaires avaient usurpé la fonction de la police, si bien que la police ne pouvait pas renforcer la capacité pour aborder les questions qui émanaient à l'époque. Il a dit que l'avènement de la démocratie a ouvert la porte pour accroître la colère et les problèmes individuels et les organes ad hoc créés pour aborder la criminalité ont rendu redondante la police, car au lieu de collaborer pour travailler mains dans les mains, une concurrence a plutôt été instaurée. Il a dit que les forces de sécurité sont en train d'être formées pour collaborer avec les communautés qu'elles contrôlent.

République du Niger

La présentation par Adamou Moumouni a également donné un aperçu sur les conflits en République du Niger. Mr. Adamou a informé l'assistance que le Nigeria été reconnu avec deux conflits majeurs au cours des deux dernières décennies. Il s'agit de la rébellion au début des années 1990 et celle de 2007-2009. Les deux conflits ont été réglés de manières différentes malgré leurs similitudes et liens. La première rébellion a duré cinq (5) ans et a impliqué plusieurs acteurs. Il s'agit des groupes armés touaregs venus des régions entre le Niger et le Mali voire entre les forces de sécurité et de défense. Il y avait aussi les rebelles Tuu qui sont liés aux rebelles au Tchad. La zone de conflit était alors étendue partout au Nord du Niger et concernait principalement les groupes nomades qui faisaient la guerre avec le gouvernement et d'autres groupes rebelles, qui n'étaient pas unifiés.

Pour régler ce conflit, un accord a été élaboré en 1995 à travers lequel le gouvernement avait fait beaucoup de concessions. Le principe de la décentralisation a été adopté, et une grand mesure de pouvoir politique a été dévolue aux politiciens

élus sur le plan local et aux dirigeants touaregs pour gérer les affaires des régions où la majorité de la population était des Touaregs. La mise en œuvre de cet accord a posé beaucoup de problèmes.

Dans le cas de la deuxième rébellion, Mr. Adamou a dit que le règlement de la première rébellion n'avait pas abouti à une pleine sécurité au Nord et qu'en conséquence au début des années 2000, des nouveaux petits groupes armés sont apparus probablement créés par des trafiquants de drogues dans la zone. Ces groupes attaquaient des services de transport public et érigeaient des postes dans les endroits éloignés pour aider les trafiquants. Libellé par le gouvernement comme "une insécurité résiduelle" qui allait éventuellement s'évaporer,

elle s'est dégénérée en une nouvelle insurrection en 2007 et l'armée était courageusement attaquée. Dans le règlement de ce conflit, après la conquête des rebelles, leurs dirigeants se sont enfuis vers Tripoli où ils ont rencontré une délégation nigérienne et ont convenu de déposer leurs armes. Le Gouvernement du Niger a déclaré qu'il ne s'agit pas d'une rébellion mais des attaques gratuites et n'en avait pas élaboré un accord de paix formel. Les anciens dirigeants des rebelles bloqués en Libye ont été rappelés quelques années après et accordé des postes juteux à Niamey. Les autres anciens rebelles continuent d'attaquer des véhicules allant vers le nord et sont retournés dans le commerce de drogues.

Observations et Questions

Les observations ont commencé avec le Dr. Raufu Mustapha, qui a remercié les deux équipes pour leurs présentations. S'adressant au Directeur général adjoint de la Police Solomon Arase, Dr Mustapha a cependant exprimé sa déception avec le fait qu'une méthode de sanctionner les femmes et hommes qui refusent d'obéir à leurs propres règles n'était pas mentionnée puisque sans cela, tous les efforts de collecte de renseignements seront vains. Qu'est-ce qui est en train d'être fait pour veiller à ce que la police obéisse à leurs propres règles qu'elle fait obéir le peuple? Comment est-ce que la société civile peut jouer un rôle? Les groupes de vigilance se sont multipliés

puisque la police a réduit sa visibilité. Quelle est votre réaction vis à vis de cette situation? a-t-il demandé au représentant de la Police nationale du Nigeria.

S'agissant de la communication sur la République du Niger, Dr. Mustapha a remarqué que certaines mesures ont été délaissées pour retenir certains dans la police. Mais il a demandé de savoir si les gens sont amenés à respecter les règlements une fois qu'ils sont enrôlés dans le service et si un partenariat communautaire a été initié.

Réponses

Mr Mahamadou a répondu au nom du Niger en disant que l'armée a demandé que leur recrutement soit faite sur les même bases pour tout le monde. Aucune concession n'a été faite en faveur des anciens rebelles qui voulaient intégrer l'armée avec le même rang qu'ils avaient dans l'armée des rebelles, mais l'armée voulait que les choses soient faites de façon systématique.

Pour le Nigeria, le Professeur Alemika a déclaré qu'il y a un besoin de se demander quel type de police veut-on. Qui devrait être recruté pour devenir policier, et quel type de formation devrait-on leur donner? Il a dit que certains pensent réellement que la police devrait être comparée aux groupes de vigilance ou aux militants ethniques, mais les réponses à ces questions ne sont que le point de départ.

Dans sa réponse, Mr Solomon Arase a dit: "Nous sommes une organisation dote d'une fonction d'auto discipline à l'égard de ces questions. Avec la police, nous n'avons pas besoin de l'annoncer chaque fois qu'un policier est renvoyé pour mauvaise conduite. Nous avons également une Commission de Service de la Police qui s'occupe de cette question. Un certain nombre d'agent de police qui ont été renvoyés de la police ont toujours leurs affaires devant la grande cour de justice. Il a dit pour saisir les autorités des cas d'urgence et des plaintes, des numéros de téléphone sont fournis par la police. Il a lamenté que la force numérique de la police ne suffit pas pour aborder toutes les situations dans le pays si bien que la police dépend des

groupes de vigilance mais insiste que les groupes sont soumis aux règles de la police dans leurs zones locales. Il a également fait le point sur les militaires au sein des commissions conjointes qui sont régis par les règles strictes d'engagement. Mr Arase, qui est le chef de la division de renseignement de la Police nationale du Nigeria, a déclaré que la police a commencé la professionnalisation du département des renseignements dès son origine. Mr. Arase a ajouté que « les OSC ont également veillé à ce que nous mettions beaucoup d'accent sur les droits de l'homme, la sociologie, la psychologie dans le programme d'étude de la police pour que les forces de sécurité puissent reconnaître qu'elles sont responsables devant les citoyens ».

Dans le contexte des élections au Nigeria, le Dr. Freedom Onuoha a dit que les difficultés rencontrées en 2011 ont servi de base pour faire le plan pour 2015. Il a noté que les militaires ont mis en place un mécanisme spécial dit Opération Bonne Conduite qui est fort louable. Il ressort de leur responsabilité d'identifier en tout premier lieu les zones reconnues d'être sensibles à la génération des conflits et de les suivre de près après.

2EME JOUR: PRESENTATION DES CONCLUSIONS DES ETUDES PAR LES PAYS DANS LA REGION

PREMIERE SEANCE

Ghana

Cette présentation a été réalisée par le Dr. Seidu Mahama Alidu, représentant du Dr Ziblim Iddi de l'Université du Ghana. Il s'agit d'une étude comparée des deux situations de conflits à Yendi et à Hohoe. L'exposant a dit que les deux cas ont été sélectionnés à cause de la nature comparative de la réponse de la sécurité aux deux situations.

Le conflit de Yendi était un conflit relatif à la chefferie ethnique qui a conduit à une violence communautaire en 2002. Il est intervenu suite à la lutte pour la personne qui serait le Chef de Yendi entre deux familles royales (les Abudu et les Andani) dans le Royaume de Dagbon à Yendi. Les études ont montré que le conflit de chefferie traditionnelle remonte à l'époque coloniale et que les maîtres colonisateurs avaient tout fait pour régler le problème. Pourtant, en 2002, le conflit a pris une autre dimension. Les conclusions ont révélé que l'origine immédiate du conflit était autour de la célébration des fêtes d'Eid-ul-adha et du Feu en 2002. Une deuxième cause était l'absence d'un plan de succession codifié dans le Royaume. Le Roi et les trente (30) autres ont été tués et beaucoup de biens ont été sérieusement détruits.

Contrairement à ce qui s'obtient dans le cas de Yendi, le conflit de Hohoe était un conflit interethnique entre les autochtones et les colons en 2012. Il a été provoqué par l'exhumation du cadavre de l'Imam en Chef pour les colons sur la directive du chef suprême de la zone traditionnelle qui avait insisté que le corps ne devait pas être enterré sur le terrain. Les colons se sont vengés en détruisant le palais et les biens privés du chef suprême. Plusieurs biens ont été détruits dans la ville et les deux parties au conflit se préparaient à tout casser. Dr. Alidu a déclaré que dans l'avis des autorités, les deux actes sont jugés d'être des sacrilèges et sont semblables à la déclaration d'une guerre.

La communication a comparé les réponses des forces de sécurité aux deux conflits. Dans le cas de Yendi, le chercheur a révélé qu'il y a eu une réponse très lente du gouvernement dans l'envoi du renforcement policier et militaire dans la zone et les forces de sécurité n'ont pas pu empêcher les guerriers d'entrer Yendi à partir des villes et villages. Il y avait un manque remarquable de logistiques tels que les véhicules, les équipements et la main d'œuvre, ce qui a grandement compromis la capacité des forces de sécurité à intervenir dans le conflit. L'interférence politique du Ministre régional révoquant le couvre-feu à Yendi a compromis la situation de sécurité dans la région.

La réponse de la sécurité à la situation à Hohoe était pourtant remarquablement différente. Dans ce cas, les agences de sécurité ont agi promptement pour éviter une pleine guerre civile. Le CNS a déployé assez de personnel pour protéger la vie et les biens dans la ville. Un couvre-feu a été imposé et les militaires ont conduit des fouilles tandis que la police ont sécurisé les biens et monté des embuscades. La maison des Chefs coutumiers de la région de Volta, le Chef national des Imam et le Conseil national de la Paix se sont réunis, et les acteurs non étatiques ont joué un rôle très important dans la gestion du conflit si bien que les efforts combinés des acteurs étatiques et non étatiques ont aidé à éliminer les tensions et réduire le conflit.

L'étude a énuméré les leçons apprises des cas de Yendi et de Hohoe comme suit:

- i. Une réponse opportune et appropriée aux conflits marque la différence entre le succès et l'échec;
- ii. Le déploiement de 300 militaires et de 200 policiers à Hohoe par rapport à 90 policiers à Yendi est très significatif en termes de résultat à attendre;
- iii. Les forces de sécurité étaient du point de vue logistique plus équipées à Hohoe que les forces de sécurité à Yendi. La police n'avait aucun dispositif de protection pour intervenir et la seule voiture blindée à Yendi avait une mauvaise batterie et un percuteur dysfonctionnel ;
- iv. Une intervention politique élevée de la présidence et du Ministre régional a boosté les efforts de sécurité à Hohoe, ce qui manquait au conflit de Yendi.

Libéria

Le chercheur principal, le Dr. Abdul Raufu Mustapha a présenté l'exposé au nom du Dr Thomas Jaye. La communication a commencé en déclarant que partant des conclusions, il a été constaté que la nature de la mise en œuvre de toute politique sécuritaire était basée sur la présence et la force de la sécurité. Le Libéria a assisté à

l'installation de beaucoup de colons si bien qu'il peut justement être considéré comme un Etat colon d'où sa raison pour avoir construit une maison de garde pour contenir et contrôler l'insurrection de la population autochtone. Les conclusions on révélé que les institutions de sécurité sont bâties sur la dominance et le contrôle à travers le recours à une force de cohésion. Sous le régime de Samuel Doe, la situation s'est perpétuée outre l'impunité qui s'est empiré et les tueries extrajudiciaires. Ceci fait partie de ce qui a conduit à la guerre civile de 1989- 2003.

Les conclusions de l'étude reflète également le fait que malgré la démocratisation en 2005, qui a conduit à l'élection de la Présidente Ellen Johnson Sirleaf, des résultats mitigés ont été produits dans le sens que quelque progrès a été enregistré mais certains problèmes tels que l'impunité, une société civile faible et une législation obsolète demeurent toujours. Selon la communication, la situation aujourd'hui montre que certaines agences non statutaires liées à l'intérêt commercial n'existent pas.

Burkina Faso

La présentation du résultat de cette étude a été réalisée par le Dr Abdoukarim Saïdo. Sous forme d'introduction, un bref contexte historique du Burkina Faso a été présenté. Le Burkina Faso est une ancienne colonie française qui a accédé à l'indépendance le 5 août 1960. Depuis sa démocratisation, les institutions sont demeurées faibles avec une influence des militaires surtout sur l'exécutif. La gouvernance de la sécurité est toujours confrontée à des difficultés car il existe une série de normes mais il y a un grand vide entre la norme établie et la réalité.

En ce qui concerne les conflits, l'exposé a fait comprendre que le Burkina Faso a expérimenté plusieurs conflits tels que les conflits entre les nomades et les agriculteurs, les différends frontaliers. Il n'y a point eu des instances de conflits ethniques ou religieux. La relation militaire est notamment pauvre aboutissant à des conflits entre la police et les soldats.

L'étude a conclu en disant que les mécanismes de médiation ont été employés pour régler des conflits. Il a dit qu'actuellement le contrôle de l'armée réside absolument dans les mains du Président de la République et qu'il y a un contrôle confus des forces armées au milieu de l'insécurité croissante et des menaces de terroristes.

Pour boucler la séance, le Dr Abdul Raufu Mustapha a fait le résumé des conclusions des présentations des études de cas montrant que le Président de la République continue de dominer et contrôler les agences et de le secteur de la sécurité avec les processus législatifs et judiciaires et la société civile qui sont demeurés très affaiblis. Il a dit également dit qu'il y a un manque de professionnalisme dans la police.

DEUXIEME SESSION

Sierra Leone

Dr Osman Gbla du Collège Fourah Bay, Université de Sierra Leone a réussi la la présentation. Il a préfacé sa présentation en déclarant que le pays a bien démarré dans beaucoup de domaines cruciaux surtout dans le domaine de la gouvernance et de l'éducation, se vantant d'avoir la plus ancienne université en Afrique de l'Ouest laquelle a été ouverte en 1827. La constitution de Sierra Leone de 1991 a place les forces armées sous le contrôle d'une structure civile et le chef de la défense est un civil. Au sens réel, le Président de la République est le Chef des Militaires.

La communication a pris note des facteurs qui portent atteinte au contrôle démocratique des forces de sécurité dont la méfiance au sujet du rôle de contrôle du parlement, les contraintes constitutionnelles des parlementaires et l'opportunité d'améliorer la situation relative au contrôle démocratique de l'armée. Pourtant, l'exposant a déclaré qu'un effet majeur de la réforme du secteur de la sécurité a été la transparence dans la plupart des processus, dont l'un est le système de budgétisation pour tous les ministères, départements et agences.

Les conclusions majeures de l'étude montre que l'ordre général a été maintenu dans le pays. La résurgence de la violence en Sierra Léone a été évité et des élections paisibles, libres et crédibles ont été organisées en 2012.

En conclusion, la communication a recommandé le renforcement des faibles organisations parlementaires et civiles et la revue constitutionnelle qui est déjà sur le domaine public.

Mali

Madame Chigozirim Okoro de la Fondation CLEEN a présenté cette communication. Elle a cité le fait que les questions relatives à la gouvernance du secteur de la sécurité au Mali est basée sur le budget, dont une partie est publiée et par conséquent est connue, mais les autres aspects sont plus ou moins opaque puisqu'ils sont étendus sur les budgets des autres structures de l'Etat et domaines politiques. Aucun cadre institutionnel ne régit tous les acteurs du secteur de la sécurité au Mali. Selon elle, chaque acteurs a donc besoin d'être évalué dans son contexte précis.

Quelques questions relatives à la gouvernance de la sécurité et qui sont remarquées à travers l'étude sont entre autres le manqué d'entité juridique pour définir et mettre en vigueur les normes et valeurs de la bonne gouvernance dans le secteur de la sécurité, et le vide sécuritaire au Nord du Mali. Mme Okoro a déclaré que le conflit se poursuit toujours dans certaines parties du Nord mais l'armée malienne manque à une présence significative à Kidal, la dernière ville dans le dessert du nord qui n'est pas encore tombé sous le contrôle du gouvernement.

En conclusion, l'exposante a réclamé que la grande quantité d'aides promises pour aider le plan de recouvrement au Mali ne sera efficace que si les causes fondamentales des conflits sont abordées. Il s'agira de la réconciliation de la gouvernance informelle et des structures sociales des différents groupes ethniques du nord avec les structures officielles de l'Etat malien. Ceci s'est avéré difficile au moment où la décentralisation

était tentée comme faisant partie des Accords nationaux des années 1990. La réforme du secteur de la sécurité serait importante pour combattre le fondamentalisme islamique et la stabilisation du pays.

Niger

La présentation a été réalisée par le Dr. Abdulramane Idrissa.

Le Dr. Idrissa a commencé la présentation en mettant en exergue certains facteurs qui déterminent la sécurité lesquels peuvent inclure la stratégie de sécurité, l'état de droit, la participation démocratique et des ressources adéquates. Il a également donné de bonnes statistiques concernant le Niger disant qu'environ 40.000 agents de sécurité dans le pays dont environ 60% ont bénéficié d'une formation militaire. Il a également mis en exergue une partie de ses conclusions sur la participation démocratique au Niger. L'étude a remarqué une montée dans les activités des acteurs de la société civile au Niger tout en citant qu'environ 15% d'entre eux sont engagés dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme alors que d'autres sont impliqués dans les activités de développement. Les activités démocratiques qui en revanche au Niger sont en train de rendre la démocratie populaire et acceptable ont influencé et produit des effets sur les militaires, malgré le fait que le débat dans les institutions étatiques n'a pas encore inclus des débats sur les questions militaires. Le chercheur nigérian a ajouté que la sécurité constituait la moindre préoccupation dans les toutes premières années mais elle est actuellement un préoccupation majeure de l'Etat du Niger.

La communication a identifié les nœuds du problème de la gouvernance de la sécurité comme suit:

- i. Absence d'une stratégie nationale claire en matière de sécurité;
- ii. Absence de lien entre l'actuel système de sécurité du Niger et l'environnement de risque;

- iii. En l'absence d'un réseau opérationnel en matière de sécurité, le niger accepte la protection des forces internationales telles que celles des Etats Unis et de la France;
- iv. Les dimensions régionale et international de la sécurité est vraiment prépondérante pour le Niger.

Nigeria

La présentation de l'étude dont le libellé était "Quand les protecteurs sont devenus des agresseurs" a été réalisée par le Dr Hussaini Abdu de la Section nigériane d'Action Aid. Elle a examiné trois cas au Nigeria, l'invasion militaire d'Odi dans l'Etat fédéré de Bayelsa, la tuerie de Zaki Biam dans l'Etat de Bénoué et la réponse de l'Etat à l'insurrection dans la partie nord-est du Nigeria et tout précisément dans les Etats de Yobe et de Borno.

Selon lui, l'histoire montre qu'à partir de 1963, les militaires se sont impliqués dans la mauvaise gestion des conflits. La constitution du Nigeria, a-t-il dit, comprend stipule très clairement les rôles de la police et des militaires dans le règlement des conflits mais cette prescription est fort loin de ce qui s'obtient dans la pratique. Il a blâmé cette situation sur la longue période d'interventions militaires dans la gouvernance de l'Etat qui a placé les militaires dans des positions stratégiques et compromis le rôle de la police dans le règlement des conflits. L'émergence du Général Olusegun Obasanjo en 1999 a donné lieu à des réformes tant au niveau de la police qu'au niveau des militaires d'où le plan stratégique de cinq ans pour la police par le Directeur général de la police de l'époque, Mr. Musiliu Smith. Dès lors, d'autres réformes ont fait suite y compris quelques commissions qui ont été mises en place. D'après lui, environ 120 recommandations ont été émises et plusieurs papiers blancs ont été publiés par le gouvernement, mais la situation était demeurée inchangée. L'une des recommandations importantes rejetées par le gouvernement est le cas pour une approche participative dans la nomination du Directeur général de la Police.

Les conclusions tirées des trois cas étudiés étaient:

- i. Les réponses des militaires et de la police sont demeurées les mêmes;
- ii. La crise générale de gouvernance a été constatée;
- iii. La surconcentration de la prise de décision qui compromet aussi la plupart des réformes envisagées;
- iv. Accroissement de la culture du militarisme entre les civils;
- v. Manque de processus agréable ou systématique de bien faire des choses ; et
- vi. Personnalisation de la sécurité qui entraîne les réactions basées sur l'influence individuelle.

Questions et observations

Monsieur Charles Alkali de l'Ecole nationale de Guerre du Nigeria a demandé de savoir le plus grand problème auquel sont confrontées les agences de sécurité au Nigeria.

Dans sa réponse, le Dr. Abdu Hussaini a expliqué que la réforme militaire est supposée de provenir de la classe politique mais elle a depuis longtemps été détournée par le Chef de l'Etat et Commandant en Chef des Forces Armées et les institutions militaires ne sont jamais amenées à y prendre part. Deuxièmement, selon lui, le Nigeria ne dispose pas de politique nationale en matière de sécurité, quoique plusieurs projets de politiques aient été élaborés.

Monsieur Collins Adeyanju, également de l'Ecole nationale de Guerre du Nigeria, a remarqué que la présentation réalisée sur le Mali ne fait aucune mention des activités des rebelles touaregs au nord du Mali.

Le Professeur Alemika a demandé de savoir s'il y a un cadre pour avoir un secteur sécuritaire progressif en Sierra Léone qui sera contrôlé démocratiquement. Il a dit que des questions devraient être posées concernant le contrôle démocratique des militaire

par les civils. Il a conseillé davantage que le besoin réel est de contrôler à travers la police les différents aspects de la vie au lieu d'avoir la police comme une institution qui contrôle tous les aspects de la vie humaine.

TROISIEME SEANCE

La séance a été présidée par le Docteur Ben Nickles.

Avant de commencer la présentation, Docteur Ben Nickles a mis en exergue la raison derrière la présentation par la CEDEAO, ce qui est de savoir comment les conflits ont été abordés en Afrique de l'Ouest au moyen des outils et mécanismes en place dans la région.

CEDEAO

Représentant la CEDEAO étaient le Chef de la Composante Police au niveau de la Commission de la CEDEAO, Madame Veronica Omofonma, le Responsable des Relations publiques de la Police, le Colonel Ollo Alain Pale, l'Officier chargé des Opérations, Madame Alice Balla Conteh.

Une présentation a été réalisée pour démontrer comment la CEDEAO a promu le dialogue et la diplomatie préventive et comment elle pourvu du leadership dans le renforcement du processus de la démocratisation en Afrique de l'Ouest surtout en Guinée, au Niger et en Guinée Bissau. Ce qui est beaucoup plus important, la communication a cherché de mettre en exergue les structures et les mécanismes qui ont été mis en place pour la prévention structurelle des conflits, surtout l'adoption du Mécanisme et le Protocole supplémentaire aussi bien que le Cadre de la CEDEAO pour la Prévention des Conflits (CCPC).

Le Chef de la Composante Police de la Force en Attente de la CEDEAO, Madame Veronica Omofonma, a fait une présentation qui a commencé en mettant en exergue la fonction principale de la CEDEAO qui est central au bien des Etats membres. La communication a souligné le fait que la naissance de la CEDEAO le 28 mai 1975 à

Lagos avec la signature du Traité de la CEDEAO était en elle-même une réponse par les Etats Membres aux problèmes de la mondialisation à l'époque. La vision des pères fondateurs de la CEDEAO était de créer une espace économique régionale unique en tant qu'un prélude à celle qui sera continentale à travers l'intégration et l'auto dépendance collective, une espace économique dotée d'un marché unique et d'une monnaie commune capable de générer un développement socioéconomique accéléré et de concurrencer beaucoup plus significativement sur le marché mondial des grands blocs commerciaux et équilibrer le mode de commerce entre les pays industrialisés du nord et les économies du sud qui sont basées sur les matières premières.

L'exposé a identifié quelques principaux facteurs qui constituent le contexte pour la mise en place d'un mécanisme structurel pour la règlement des conflits parmi les Etats Membres. En Afrique de l'Ouest, il existe des conflits qui ont été engendrés par le renversement forcé des gouvernements élus, la mauvaise gouvernance, des élections contestées et la lutte incontrôlée pour le pouvoir politique. Les exemples cités dans la présentation ont compris les cas du Libéria (1989), de la Sierra Léone (1991), de la Guinée Bissau et de la Côte d'Ivoire en 2002. La pauvreté, le sous développement et la fragilité de l'Etat ont créé des conditions fécondes pour des conflits violents et l'émergence des nouvelles menaces sécuritaires, y compris la criminalité transfrontalière telle que la prolifération des armes légères et de petits calibres, les mercenaires et les groupes armés non-étatiques, le phénomène des enfants soldats, le trafic de drogues, le trafic d'armes et le trafic en personnes aussi bien que le terrorisme. Cette situation a conduit à la mise en place de ce qui a fini par être connu comme la Force d'Interposition de la CEDEAO (CEDEAO) pour maintenir la paix dans les pays ravagés par la guerre voire le Libéria et la Sierra Léone. Le succès de cette action et la sensibilisation au sujet de la possibilité des autres guerre dans la région ont obligé les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest à penser à une manière beaucoup plus structurée de prévenir à la guerre pour permettre à la CEDEAO de réaliser son objectif principal de développement et d'intégration économique dans la région.

Madame Veronica Omofonma a expliqué qu'après la création de l'ECOMOG, il y a eu la mise ensemble des documents normatifs cruciaux pour la gestion des conflits dans la région. Il s'agit du Protocole relatif au Mécanisme pour la Prévention, la Gestion et le Règlement des Conflits, le Maintien de la Paix et de la Sécurité, le Protocole supplémentaire de la CEDEAO relatif à la Démocratie et la Bonne Gouvernance, le Cadre de la CEDEAO pour la Prévention des Conflits (CCPC) et la Convention relative aux Armes légères. En outre, l'exposé a énuméré certains mécanismes pour la gestion et la prévention des conflits tels qu'adoptés par la CEDEAO. Il s'agit entre autres des Signes d'Alerte Précoce et du Conseil des Sages, une institution qui réunit en son sein des éminentes personnes qui au nom de la CEDEAO, peuvent se servir de leurs expériences et bonne volonté pour jouer le rôle de médiateurs et de conciliateurs.

En conclusion, la communication a déclaré que la CEDEAO a connu un grand succès dans l'accomplissement de son mandat en contrôlant les conflits dans la région à travers les initiatives diplomatiques préventives, des missions d'information, de la diplomatie silencieuse, de la pression diplomatique et de la médiation. L'exposé a postulé que la CEDEAO a maintenu l'élan dans la promotion et la consolidation de la démocratie et de la sécurité tout en renforçant la coopération internationale et l'organisation des élections crédibles dans les Etats Membres. Les chercheurs ont constaté que si les institutions qui promeuvent la démocratie et la bonne gouvernance sont renforcées, il y aura peu de quoi se soucier concernant la prévention, le règlement et la gestion des conflits.

Observations et questions

L'un des participants a exprimé sa gratitude pour l'intervention rapide du Nigeria au Niger. Mais certains participants ont exprimé leur mécontentement avec la manière dont la crise au Mali a été gérée par la CEDEAO et ont demandé pourquoi des organisations externes ont remporté la gloire lors de la crise au Mali.

Réponse

La réponse des délégués de la CEDEAO était que ce n'est pas vrai qu'une autre organisation a remporté la gloire mais que le Mali était prêt à collaborer avec la CEDEAO. En dépit des appels pour des réunions et des interactions, les autorités maliennes ont fait preuve de moins de souci. Selon l'équipe de la CEDEAO, les autorités du Mali pensaient que l'agence intergouvernementale était incapable de gérer la crise, si bien que lorsque la crise d'est dégénérée ils ont fait appel à leurs maîtres colonisateurs français de venir à leur aide.

TROISIEME JOUR

Débats: Professeur Alemika, Dr Abdul Raufu Mustapha et Kemi Okenyodo

La Directrice exécutive de la Fondation CLEEN, Kemi Okenyodo, a remarqué que cette session a examiné certaines d'entre les bonnes pratiques qui ont été mises en exergue dans les débats des deux précédents jours et les a validées. Dr Raufu Mustapha a déclaré que l'un des points forts de l'approche qui ont été prises est que les principes sont basés sur les expériences de l'Afrique de l'Ouest et non pas sur des notions abstraites importées de l'étranger.

Le débat a été conduit autour des points à la page xxxvii du livre, les Conflits et la Gouvernance de la Sécurité en Afrique de l'Ouest, édité par Dr Abdul Raufu Mustapha, qui a été distribué aux participants à l'atelier.

Point n° 1 a observé que *“La qualité de la gouvernance du secteur de la sécurité est liée à la qualité de la gouvernance démocratique dans les différents pays”*. Selon le chercheur principal, Dr. Mustapha, ce point engage les participants à avoir une attention beaucoup plus vaste dans la discussion du conflit et de la gouvernance dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

Il y a eu un accord général que ce point est valable. Certains participants ont ajouté qu'il devait y avoir des campagnes de sensibilisation sérieuses pour enregistrer une plus grande participation du peuple à la gouvernance de la sécurité. D'autres

commentaires ont prié les agences de sécurité à regarder au-delà des intérêts des dirigeants à la sécurité générale des masses de la population et les acteurs de la société civile sont invités à dialoguer plus régulièrement avec les agences de sécurité. Une participante du Département du Service de Sécurité (DSS), Madame Bola Olufe, a fait constater que dans le cas du Nigeria, une amélioration dans l'interface des agences de sécurité avec les civils est remarquée. Le Professeur Alemika a souligné davantage ce point en disant que la gouvernance de la sécurité est beaucoup promue dans les situations où la démocratie a été approfondie avec une relation cordiale entre les agences de sécurité et les civils.

Point n° 2 *“Institutionnalisation progressive du contrôle constitutionnel”*. Le Dr. Mustapha a expliqué que ce contrôle n'est pas seulement concernant les domaines opérationnels mais aussi concernant la transparence et la responsabilité financières. Les participants ont convenu qu'il faut bâtir progressivement dans le but d'exercer efficacement les fonctions de contrôle non seulement sur les préoccupations opérationnelles mais aussi sur la budgétisation et la planification financière transparente.

Un participant du Département de Sécurité de l'Etat, Nigeria, a rappelé aux participants que depuis 1999, le secteur de la sécurité au Nigeria a été progressivement réformé avec l'accent sur l'état de droit, les règles d'engagement et la conduite des opérations de sécurité. Elle a fait entendre à nouveau les remarques précédemment faites par sa collègue qu'une amélioration au niveau de l'interface entre le secteur de la sécurité et les OSC au Nigeria est remarquable. Le Service a également amélioré son rapport avec le media. Il a prié les OSC de se garder de passer rapidement des jugements sur les opérations sécuritaires puisque le Service a mis à disposition un numéro de téléphone pour relier avec le département des relations publiques lequel le média peut appeler pour avoir des informations. Dans le même ordre d'idées, un participant du Burkina Faso a conseillé aux OSC de faire preuve de neutralité et cesser

de politiser leurs actions pour que certains d'entre les principes sur lesquels ils se sont mis d'accord puissent marcher.

Kemi Okenyodo, Directrice exécutive, Fondation CLEEN a constaté que le débat paraissait déshabiliter la communauté locale et voulait que les participants examinant les voies et moyens de les intégrer dans les discussions, car la responsabilité devait être d'une approche du bas en haut et du haut en bas. Un participant de la CEDEAO a suggéré que puisque les Chefs d'Etat sont Commandant en Chef de leurs forces armées, les Etats membres devraient être responsables des comportements de leurs forces de sécurité et qu'il doit y avoir un code de conduite en matière de formation. Elle a proposé qu'ensemble avec les responsabilités de contrôle, un code de conduite en formation devrait également être mis en place pour les forces de sécurité. Un autre participant était pourtant de l'avis qu'aussi longtemps qu'un Président du pays continue d'occuper le post de Commandant en Chef des forces armées, il serait difficile pour les forces de sécurité d'agir indépendamment de l'influence du gouvernement parce que ces gens sont en charge de leur nomination et renvoi.

Adams, de l'Ecole nationale de Guerre du Nigeria, a souligné l'impact du media social sur l'exposition de l'abus au sein des forces de sécurité et les opportunités pourvues pas le contrôle parlementaire. Mais son collègue du Collège national de la Défense, Charles Akale a attiré l'attention des participants à la corruption dont les membres de la commission parlementaire sur la défense ont été accusés au niveau de l'assemblée nationale. Selon Akale, « le problème est que ceux qui sont en train d'exercer la fonction du contrôle parlementaire sont eux-mêmes corrompus ». Les sénateurs sont corrompus pas les Directeur généraux? Comment peut-on donc mettre fin à tout ceci? Devrait-on créer un organe indépendant qui va exercer leur propre contrôle autre que celui de l'Assemblée nationale?"

Point n° 3 – *“La décentralisation des institutions de sécurité et la participation de la Société civile ”.*

Tous les participants sont d'accord et ont validé ce point concernant la délégation de quelques fonctions au niveau inférieur d'institutions.

Point n° 4- *“La coordination et le contrôle des différentes branches du secteur de sécurité s'avèrent très importants ».*

Dr Raufu Mustapha a mis en exergue le fait que la coordination est essentielle pour arrêter de petites pochettes d'empires puissants. Selon lui, la coordination devrait être bâtie systématiquement sur une période de temps.

Les participants sont tombés d'accord sur ce point et il a été validé.

Cependant, Paula du Département de Sécurité de l'Etat a dit que l'Agence nationale de Renseignements devrait être au cœur de la coordination des autres agences mais des frictions inter-agence paraissent s'accroître tous les jours malgré tous les efforts. Elle était de l'avis que ceci veut dire qu'il pourrait y avoir de la coordination sans contrôle. Une partie du problème d'après lui est le conflit relatif aux attributions et elle a conseillé qu'il faut faire une distinction Claire au sujet des attributions.

Suite à ce commentaire, le modérateur a proposé à ce que les points 4 et 5 soient fusionnés à cause de leur interconnexion.

Point n° 5 traite des *“juridictions et protocoles de collaboration clairs entre les départements”*. Le modérateur a noté que la question portant spécification des rôles lors des conflits lorsqu'une agence est créée à partir d'une ancienne agence, au lieu d'une collaboration, il y aura de la concurrence. A cet égard, Mr. Ramadan Fabrice du DCAF a proposé la mise en œuvre d'un budget axé sur la performance comme un moyen pour résoudre les problèmes relatifs aux mandats et à la spécification des attributions pour les agences de sécurité dans la sous région.

Point n° 6: *“Les Commissions présidentielles peuvent être utilisées fréquemment pour évaluer les besoins en réformes ».* Les participants ont suggéré qu'au delà des réformes,

la mise en oeuvre doit également être suivie de près, y compris la formation, l'équipement, l'amélioration du bien-être, le recrutement, etc.

Point n° 7: *“Se servir des Commission de Vérité et de Réconciliation pour faire une ligne de démarcation entre les régimes de dictature du passé et établir de nouvelles normes de droits de l'homme ”* Au Nigeria et dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest, il existe également des commissions d'enquêtes pour mener des enquêtes sur les abus des droits de l'homme dans le passé et donner le ton pour l'avenir. Cette recommandation vis à border la question d'impunité dans le secteur de la sécurité en Afrique.

Le Dr. Seidu Mahama Alidu pense que les CTR sont adéquates dans le sens que le fait de démasquer les malfaiteurs est en lui-même une punition car la victime revit les atrocités perpétrées dans leurs vies. Outre le fait de retrouver les bien aimés ou la justice ou la guérison, il a proposé à ce que le CTr soient inclus dans les récompenses matérielles.

Point n° 8: *“La formation pour les parlementaires dans le domaine du contrôle parlementaire a été adoptée ”.*

La capacité technique de la plupart de nos parlementaires a besoin d'être régulièrement améliorée pour pouvoir comprendre des questions techniques. Le changement rapide des parlementaires a été remarqué comme la raison pour laquelle la formation s'avère nécessaire. Dans sa réponse, Kemi Okenyodo a déclaré que les OSC devraient être impliquées dans l'élaboration des programmes d'études utilisés pour la formation des parlementaires y compris la propriété d'un site web qui donne des formations périodiques, même pour ceux qui cherchent à aller au parlement.

Point n° 9 – *“Le besoin pour une réforme constitutionnelle et le règlement des différends constitutionnels au sujet du contrôle de la Police ”.*

Dans la plupart des pays, les tensions concernant le contrôle de la police le rend facile de politiser la police. Il s'avère nécessaire d'aborder cette question à travers des dispositions constitutionnelles claires et nettes. Ce point a été validé.

Kemi Okenyodo de la Fondation CLEEN a déclaré qu'il serait important, avant de procéder au plaidoyer en faveur de la révision de constitutions, d'examiner les structures existantes pour le contrôle démocratique de la police. Citant le cas du Nigeria comme un exemple, elle a dit que la demande des gouverneurs pour une modification de la constitution pour permettre à la création de la police étatique serait sans aucun sens s'ils profitent de ce qui se passe au niveau du Conseil nigérian de la Police dont ils sont tous membres. Elle a fait comprendre que le Conseil se réunit très rarement, sauf pour ratifier la nomination d'un nouveau Directeur général de la Police par le Président de la République fédérale du Nigeria. Néanmoins, les gouverneurs élus devaient pouvoir demander à ce que la réunion du Conseil soit convoquée toutefois que le besoin se fait sentir. Si le Conseil se réunissait régulièrement, beaucoup de questions épineuses seraient évoquées, a-t-elle ajouté.

Point n° 10 – *“Créer des plateformes officielles pour les interactions entre la société civile et le secteur de la sécurité”*.

Ce point a été validé et les participants ont noté que les nouvelles technologies ont rendu plus faciles la création de telles plateformes.

Point n° 11- *“Une budgétisation adéquate et transparente pour les services de sécurité”*

L'adéquation et la transparence sont les deux attributs importants de l'examen budgétaire pour les forces de sécurité. Un budget de sécurité se doit d'être adéquat pour la fonction des différentes agences. Il doit également être géré et contrôlé de manière transparente. Dans la plupart des pays, les budgets ne sont jamais adéquats ni gérés de manière transparente. Ce point a été validé.

Al Shek, le Directeur général adjoint de la Police sierra léonaise a constaté que les ressources et le temps alloués pour le contrôle policier ne sont jamais adéquats. La

Sierra Léone donne à la police trop de fonctions et rôles, a-t-il dit. « La Police de Sierra Léone révisé son plan stratégique et planifie ses objectifs sur le plan annuel. Ce n'est pas tout le temps que la Police sierra léonaise réponde à tous nos besoins, mais elle en subvient à certains.»

Dr. Abdul Raufu Mustapha a souligné le point concernant la budgétisation en encourageant la société civile et le media à prendre beaucoup plus d'intérêt dans le processus de la budgétisation des forces de sécurité.

Points nos 12 et 13 ont été fusionnés. Le point n° 12 a proposé *“qu'une réforme compréhensive du militaire et de la police pourrait s'avérer nécessaire”* alors que le point n° 13 a recommandé que *“le compromis entre le professionnalisme et le contrôle démocratique n'est pas nécessaire ”*

Les participants ont convenu que ce point était valable, ajoutant que les Etats post conflits en Afrique de l'Ouest et les pays démocratiques qui n'ont pas passé par cette expérience violente ont besoin de revoir leur secteur de sécurité. Mme Aissatou Fall de WISPENT Afrique a souligné davantage ce point en disant que certains pays ont inclus dans leurs constitutions la réforme obligatoire de leurs secteurs de sécurité tous les dix ans. Pourtant, il n'y a pas d'organes de contrôle pour veiller à ce que ceci soit fait lorsque le temps est venu. Elle a suggéré que pour les pays qui disposent de ce genre de disposition constitutionnelle, des mécanismes devaient être créés pour assurer sa mise en œuvre. Aissatou Fall était également de l'avis que l'intégration du genre dans le secteur de la sécurité fait également partie des efforts visant à l'améliorer.

Remarque de clôture

La conférence a pris fin avec les participants exprimant leur satisfaction avec la qualité d'organisation et les délibérations. Mme. Kemi Okenyodo, Directrice exécutive, Fondation Ford a remercié au nom de l'Alliance Mondiale Altus et de la Fondation CLEEN, la Fondation Ford de son appui généreux pour la mise en œuvre du projet, le

chercheur principal, Dr Abdul Raufu Mustapha aussi bien les autres chercheurs des sept pays points focaux, l'équipe de la CEDEAO, les participants des différents pays de sous région. Elle a également remercié Mme Chigo Odinkalu-Okoro, la coordonnatrice du Projet et le personnel du Bureau de la Fondation CLEEN à Abuja pour un travail bien abattu. Sur ce, l'atelier a pris définitivement fin.

Perspectives d'avenir

1. Altus et la Fondation vont élaborer un projet de Guide de la Bonne Pratique en matière d'intervention sécuritaire dans les conflits violents;
2. Altus/CLEEN vont partager les résultats de la conférence avec les acteurs pertinent en Afrique de l'Ouest pour action

Altus œuvre dans le but d'améliorer la sécurité publique, la sûreté et la justice dans les pays partout dans le monde, apportant des perspectives empiriques et pluriculturelles au domaine et promouvant une plus grande participation de la société civile dans la réforme de la sécurité et de la justice. Altus met un accent particulier sur la responsabilité des forces de sécurité dans les systèmes nationaux et régionaux de justice. Veiller contacter le site web www.altus.org pour plus de renseignements sur ses activités.

La Fondation CLEEN est quant à elle à l'avant-garde de la promotion de la sécurité publique de la sûreté et de la justice à travers des études empiriques, des activités de plaidoyer législatif, des programmes pilotes et des publication, en partenariat avec le Gouvernement, le secteur privé organisé et la société civile. Veuillez rendre visite au site web www.cleen.org pour plus d'information sur les activités de l'organisation.